

Stationnement

Jeudi 2 octobre (9h30-17h), à Paris

Auberge de jeunesse Yves Robert, 20 Esplanade Nathalie Sarraute, Paris 18^{ème}

Maîtriser les contraintes législatives et réglementaires relatives aux infrastructures dédiées au stationnement sécurisé des vélos dans les immeubles d'habitation et de bureaux. Rappel et décryptage des textes, mise en valeur des bonnes pratiques issues des résultats de l'enquête FUB 2014 sur le respect de l'obligation d'aménagement vélos dans les nouvelles constructions. Enseignements de l'enquête dédiée au stationnement des vélos dans les immeubles existants sur le territoire de Chambéry Métropole.

A partir de cas concrets, des exercices de dimensionnement, localisation et aménagement intérieur des espaces de stationnement seront proposés.

Cette formation est destinée aux professionnels de l'immobilier, aux bureaux d'études, aux représentants des services d'urbanisme des collectivités territoriales, aux aménageurs et aux membres d'associations d'usagers et de consommateurs.

Interventions de **Thierry Delvaux**, coordinateur du pôle vélo, bureau d'études SARECO et chargé de la rédaction du référentiel « Stationnement des vélos dans les espaces privés » (CIDUV, 2013), de **Adèle Dubrulle**, chargée d'opération à l'OPH Paris Habitat, de **François Soubeyrand**, chargé de projet mobilité durable, Agence écomobilité Chambéry et auteur d'une enquête stationnement pour Chambéry Métropole, et de **Geneviève Laferrère**, présidente de la FUB et auteur du guide « Stationnement des vélos dans les immeubles d'habitation et de bureaux » (FUB, 2012).



Nom : Prénom :
Structure :
Etes-vous ? professionnel bénévole Membre FUB ? oui non
Adresse :
CP : Ville :
Tél : E-mail :

Je m'inscris à la formation stationnement.

Les frais pédagogiques de cette formation s'élèvent à 150 €, frais minorés à 75 € pour les membres du réseau FUB. Facturation après la formation.
Le déjeuner est pris en charge par la FUB.

Formation professionnelle continue

La FUB est enregistrée sous le numéro 42 67 05059 67 auprès du préfet de la région Alsace (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). Aide au montage de dossier sur demande, notice explicative en ligne.

FUB – Fédération française des Usagers de la Bicyclette

12 rue des Bouchers • 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 75 71 90 • fax : 03 88 36 84 65 • fub@fubicy.org

www.fubicy.org



Bulletin à retourner à la FUB avant le 12 septembre 2014